

## 120041 - Le beau fils de son mari est- il un mahram (personne avec laquelle un homme ou une femme musulmans ne sont pas autorisés par l'islam à entrer en intimité) pour elle?

---

### question

M'est il permis de me dévoiler devant le beau fils de mon mari?

### la réponse favorite

Louanges à Allah

Le

beau fils du mari n'est

pas un mahram pour vous

parce qu'il n'y a aucune raison pour qu'il le soit. À ce propos, le Très Haut dit: **«Vous sont interdites**

**vos mères, filles, sœurs, tantes paternelles et tantes maternelles filles d'un frère et filles d'une sœur,**

**mères qui vous ont allaités, sœurs**

**de lait, mères de vos femmes, belles-filles sous votre tutelle**

**et issues des femmes avec qui vous avez consommé le mariage; si le mariage n'a pas été consommé, ceci n'est pas un péché de votre part; les femmes de vos fils**

**nés de vos**

**reins; de même que deux sœurs réunies**

**- exception faite pour le passé. Car vraiment Allah est**

**Pardonneur et Miséricordieux;**

**Et, parmi les femmes, les dames (qui ont un mari), sauf**

**si elles sont vos esclaves**

**en toute propriété.**

**Prescription d'Allah sur vous! A part cela, il vous est**

**permis de les rechercher,**

**en vous servant de vos biens et en concluant mariage, non en débauchés »**

(Coran,4:22-23). Cela

étant, vous devez rester voilée

en sa présence

car il ne vous est permis

ni de faire le contraire ni

de rester en tête à tête avec lui

puisqu'il est un étranger pour vous comme les autres. Quant à votre propre

beau fils, il

est un mahram pour vous en vertu de la parole du Très

Haut: **« et les mères de vos**

**épouses»**.

Allah le sait mieux.